

Dossier

1998-1999

**La violence :
assez, c'est
assez!**

O P É R A T I O N



**Tendre
la main**



AFEAS

Sommaire

| | |
|----------------------------------------------------------------|----|
| Introduction ----- | 65 |
| S.O.S. Violence ----- | 66 |
| Les formes de violence ----- | 67 |
| La violence verbale ----- | 67 |
| La violence psychologique ----- | 67 |
| La violence sexuelle ----- | 68 |
| La violence physique ----- | 68 |
| La violence économique ----- | 68 |
| La violence présente partout ----- | 69 |
| Dans la famille ----- | 69 |
| À l'école ----- | 70 |
| Au travail ----- | 70 |
| Dans d'autres milieux de vie ----- | 71 |
| Les conséquences de la violence ----- | 72 |
| Les sentiments des femmes victimes de violence conjugale ----- | 72 |
| Les sentiments des enfants qui vivent dans la violence ----- | 72 |
| Les cycles de la violence conjugale ----- | 73 |
| Escalade de la tension ----- | 74 |
| Explosion de violence ----- | 74 |
| Période de calme et de réconciliation ----- | 74 |
| Des chiffres qui parlent ----- | 75 |
| Les actes de violence envers les femmes ----- | 75 |
| Les actes de violence faits par les conjoints ----- | 75 |
| Les agressions sexuelles ----- | 75 |
| Les agresseurs ----- | 75 |
| Sensibilisation faite par l'AFEAS ----- | 76 |
| Les feuillets <i>Ouvrir les yeux sur la violence</i> ----- | 76 |
| L'Opération <i>Tendre la main</i> ----- | 77 |
| Conclusion ----- | 78 |
| Références et bibliographie ----- | 79 |
| Guide de préparation : Opération <i>Tendre la main</i> ----- | 81 |

Introduction

Vous avez distribué l'an dernier les feuillets de sensibilisation *Ouvrir les yeux sur la violence*. Ces documents, publiés par l'AFEAS, proposaient une démarche pour reconnaître la présence de la violence dans son comportement personnel, dans celui des proches de son entourage ou de son milieu.

La violence, ce n'est pas que l'affaire des autres. Au terme d'une grande commission d'enquête qui a été menée à travers tout le Canada, les membres du comité qui ont entendu des témoignages bouleversants ont recommandé et fait connaître leur objectif de *tolérance zéro* face à la violence.

C'est pour contribuer à l'atteinte de cet objectif que l'AFEAS poursuit son action avec la publication du présent dossier *Assez, c'est assez!* Il aidera à comprendre ce qu'est la violence, comment elle se manifeste, les drames qu'elle provoque dans la vie des adultes et des enfants qui en restent marqués pour la vie.

Ignorer la violence, c'est s'en faire la complice. Au terme de cette étude, nous pourrions redoubler personnellement de vigilance pour contrer la violence. Mais il faut faire plus: nous devons agir collectivement. L'**Opération Tendre la main** vous est proposée à cette fin. Action facile à réaliser, elle peut avoir un impact réel pour faire connaître les ressources d'aide du milieu pour aider les victimes et les personnes violentes. L'AFEAS vous transmet toutes les informations nécessaires pour sa réalisation et ces documents remplacent l'habituelle grille d'activités. Une subvention a été demandée pour financer une réimpression des feuillets *Ouvrir les yeux sur la violence* distribués en 1997. Si elle est obtenue, ces feuillets seront distribués à temps pour l'opération.

Aussi, c'est un rendez-vous, pour le début de décembre 1998. Partout à travers le Québec, seront érigés pendant la semaine précédant le 6 décembre et pour toute la saison des Fêtes, des sapins, arbres de paix pour la circonstance, qui transmettront le message de l'AFEAS sur la place publique.

Et puis, pourquoi, cette action ne pourrait-elle pas devenir une tradition annuelle? Tant qu'il y aura de la violence, il faut tendre la main pour l'enrayer!

Michelle Houle-Ouellet
rédaCTRICE

Pour la publicité de votre rencontre

Toute la population est invitée à l'**Opération Tendre la main**, un événement par lequel l'AFEAS veut souligner l'importance de l'entraide et de la solidarité pour enrayer la violence dans nos vies. Les membres de l'AFEAS de (*identification*) effectueront le montage d'un arbre de paix, sapin décoré symboliquement de manière à faire connaître les ressources d'aide locales en matière de violence. L'**Opération Tendre la main** aura lieu (*date, heure, lieu*).

(signature)

S.O.S. violence

Enfant, adolescente ou adolescent, adulte ou personne âgée, personne n'est à l'abri de la violence qui fait des victimes de tout âge. Elle peut éclater dans tous les milieux socio-économiques, se manifester chez des personnes de toutes nationalités ou cultures, se produire dans toutes sortes de situations, peu importe le niveau de scolarité, l'emploi ou la profession des personnes. La violence fait des victimes dans le milieu familial, à l'école, dans le milieu de travail, en fait, dans tous les milieux de vie.

«Bon à rien Arriéré mental On n'peut pas t' faire confiance..
J'vas t'crisser dehors!»

⋮

Un parent qui veut contrôler, avoir le dessus . Un enfant avili, rejeté. . Pour rien, pour une bétise, suite à un propos anodin, un commentaire mal reçu, à cause d'un comportement bruyant Des menaces qui minent la confiance de l'enfant, lui font sentir qu'il est un moins que rien Des cris qui surviennent sans être justifiés Une situation qui tourne au drame . La peur. .

«Grosse vache. . Veux-tu un autre oeil au beurre noir? T'es bien imbécile.
j'vas te faire sauter la tête! »

⋮

Et les coups s'abattent, avec les mains, avec les poings, les pieds sur la conjointe impuissante Le lendemain, elle a des bleus partout et il lui jure qu'il a perdu la tête, que ça ne se reproduira plus . Il y a un mois, elle a même dû se rendre à l'hôpital, elle avait un bras cassé après qu'il l'eût poussée dans l'escalier.. Qu'est-ce que ce sera la prochaine fois?

«Vous puez... J'vais vous placer . J'vais m'en occuper de votre chèque
et de votre compte de banque »

⋮

C'est un vrai cauchemar. Passer pour une folle, incapable de s'occuper de ses affaires. . Ne plus avoir un sou pour ses petites dépenses Être placée dans un foyer minable sans pouvoir s'opposer à cette décision . Tout cela à cause d'un fils trop pressé de mettre la main sur un peu d'argent amassé tout au long d'une vie. .

• • • • •

Les formes de la violence

Cris, coups, sarcasmes, dépouillement de ses biens, agression sexuelle... La violence se manifeste sous différentes formes.

La violence verbale

Les éclats de voix, les cris, les hurlements, parfois aussi, une voix suave, une baisse de ton pour proférer des insultes, des injures ou des sarcasmes, des interdictions, des ordres, du chantage... C'est la violence verbale.

Le langage sera grossier et injuriant. Les propos exprimeront de la raillerie, des critiques et seront proférés dans l'intention de blesser la victime.

Crier, est-ce si terrible?

«Il faut faire une distinction entre exprimer ses émotions, sa colère et perdre le contrôle. Souvent les gens se sentent démolis et démunis devant la colère d'un collègue ou d'un conjoint. Dans leur famille, ça ne se fait pas, c'est synonyme de destruction. Pourtant, la colère est l'expression bien légitime d'un sentiment. Il est important de le faire savoir aux autres quand quelque chose nous déplaît. Et puis, si les enfants n'ont jamais entendu quelqu'un élever la voix, ils seront impressionnés, peut-être même traumatisés, quand ils rencontreront un professeur qui parle fort.

Crier peut être un moyen d'intervention quand on doit saisir un enfant pour lui éviter un danger, l'arrêter parce que son comportement est inacceptable ou attirer son attention. À nous d'utiliser ce moyen avec discernement. Si on crie à tout moment, l'enfant ne réagira plus».

Coup de pouce, *10 tactiques pour se faire écouter sans crier*, Anne-Marie Delisle, psychoéducatrice, octobre 1997.

La violence psychologique

Dénigrer, déprécier, diminuer la valeur de la personne, l'abaisser, lui adresser des reproches, tenir des propos méprisants sur ses capacités, la blâmer, l'intimider, la menacer, la manipuler, bouder, lui faire perdre confiance et estime de soi, la priver, faire des scènes de jalousie... C'est la violence psychologique.

Elle est souvent reliée à la violence conjugale et peut mener à la cruauté mentale: bouderie, indifférence, silence, contrôle des vêtements, des sorties, des amis. Elle se manifestera aussi sous forme de menace d'abandon, de menace d'enlever ou tuer les enfants, de tuer les animaux, de briser des objets chers.

La violence : assez, c'est assez!

La violence psychologique s'exerce de manière sournoise, insidieuse, invisible. Elle consiste en un comportement intentionnel et répétitif qui s'exprime par la parole, le geste, le regard ou la posture dans le but d'atteindre une personne et de la blesser sur le plan émotionnel.

La violence sexuelle

Traiter une personne, enfant, adolescente ou adolescent, adulte ou personne âgée, comme un objet sexuel, la forcer à participer à des activités sexuelles contre son gré ou à des activités qu'elle n'aime pas, l'obliger à regarder du matériel pornographique, l'attaquer dans ses parties sexuelles, l'agresser, lui faire subir de la malpropreté physique lors des relations sexuelles... C'est de la violence sexuelle.

L'agression sexuelle trahit un profond sentiment d'agressivité, de possession ou de contrôle. Elle a pour but de satisfaire un besoin sexuel contre le gré de la ou du partenaire. C'est la menace la plus redoutée et la plus cachée par les femmes et les enfants. Le viol, l'inceste sont des actes de violence sexuelle. Le harcèlement sexuel est une forme de violence sexuelle que l'on retrouve en milieu de travail.

La violence physique

Les coups de poing, les coups de pied, les gifles, la brutalité d'un adulte, celle d'un adolescent envers sa «blonde», toute contrainte physique, toutes sortes de sévices comme secouer, séquestrer, attacher, broyer les mains, écraser contre un mur, brûler, projeter le fauteuil roulant dans lequel prend place une personne handicapée... C'est de la violence physique.

La violence physique est la forme la plus visible de violence. Elle se manifeste par des gestes. Elle peut être exercée directement sur la victime, coups, bousculades, gifles..., ou indirectement, à l'aide d'un objet, par exemple un couteau, un bâton, une arme à feu. La violence physique pourra aussi se manifester par des privations au plan de la nourriture, des soins adéquats ou des vêtements... Elle indique souvent la présence d'autres formes de violence.

La violence économique

Ne pas disposer librement de son argent à la maison ou de son argent déposé en banque, être empêchée de s'acheter des biens, subir une vérification exagérée de tous ses achats, être continuellement obligée de quémander même pour des choses essentielles, être empêchée de travailler ou d'étudier, se faire enlever son salaire, les allocations reçues pour les enfants, ses rentes de retraite ou de pensions publiques... C'est de la violence économique.

L'agresseur peut surveiller et limiter les activités de sa victime, accentuer sa dépendance et établir ou renforcer son statut d'être inférieur et irresponsable. En milieu de travail, cette forme de violence pourra s'exercer par exemple en empêchant un avancement, une promotion, en refusant des vacances, en faisant exécuter du travail supplémentaire non rémunéré, en proférant des menaces de licenciement, etc.

La violence présente partout

Dans la famille

La violence parentale prend plusieurs visages. Tantôt, elle prend les traits d'un parent désespéré qui s'en prend à ses enfants, ou d'un parent bourreau qui les maltraitera pendant des années, du père qui pratiquera l'inceste sur ses filles, ses nièces ou leurs amies ou du parent, père ou mère, qui perd, à bout de patience, le contrôle.

Un professeur de psychologie dresse un portrait-type du parent qui s'adonne à la violence: «Ce sont des personnes qui vivent dans des situations socio-économiques difficiles, elles se sentent démunies, à bout, elles ne reçoivent aucun soutien de leur famille ou d'amis et elles ne savent pas où trouver les ressources communautaires existantes. D'autres facteurs tels les antécédents de violence familiale, l'alcool ou la drogue interviennent à l'occasion»¹.

À l'urgence, on soigne des enfants «souffrant de fractures, de brûlures, de contusions ou d'autre sévices infligés par un parent violent... Parmi les 1 500 enfants qui meurent chaque année au Québec, une vingtaine disparaissent dans la tourmente d'événements obscurs et violents dont le nom blesse l'oreille et les coeurs: infanticide»².

Quand la crise est sur le point d'éclater

1. **Observer les signes avant-coureurs.** «J'ai les poings serrés, je hausse le ton, etc
2. **Quand on sent monter la tension, se retirer quelques instants.** Changer de pièce, prendre le temps de se calmer et dire: «Attends un peu, laisse-moi quelques minutes pour respirer. J'en ai besoin.»
3. **Essayer de comprendre ce qui se passe en nous.** «Suis-je en train de déverser mon stress sur les enfants? Ce que je lui demande est-il si important? Est-ce vraiment l'attitude de mon garçon qui me met en rogne? Est-ce que je réagis de façon exagérée?»
4. **Identifier les déclencheurs.** «J'ai l'impression qu'il ne m'écoute pas. J'ai répété la consigne plusieurs fois. Mon garçon rouspète.» En identifiant ce qui nous dérange, on prend des moyens pour intervenir plus rapidement, avant que la situation ne dégénère.»

Coup de pouce, 10 tactiques pour se faire écouter sans crier, Anne-Marie Delisle, psychoéducatrice, octobre 1997

Il y a aussi *la violence conjugale*. Au Canada, on estime qu'une femme sur huit est victime de violence conjugale et 40% des victimes le sont pendant leur première grossesse. Au Québec, ce sont près de 300 000 femmes qui sont victimes de violence conjugale. Cette forme de violence se retrouve dans toutes les classes de la société. Elles peut se manifester sous toutes les formes, déjà décrites, que peut prendre la violence.

La violence conjugale est un phénomène social. Les conditions sociales, les stéréotypes sexuels, et les rôles limitatifs auxquels les femmes sont confinées, tant au niveau de la famille qu'aux niveaux social et économique, expliquent la violence faite aux femmes depuis des siècles.

La violence : assez, c'est assez!

À l'école

Les gangs de jeunes adolescents qui sèment la terreur dans les écoles a donné lieu à une manifestation nouvelle de la violence: le taxage. On dit qu'il est né dans une école du nord de la ville de Montréal. «Jour après jour, pendant des années, bon nombre de leurs 1 800 camarades de classe y ont laissé leur chemise, se laissant voler et extorquer... Quand ils ne se faisaient pas carrément attaquer au couteau. Quant aux enseignants, pneus crevés, carrosseries mutilées et balles de neige les dissuadent de s'en mêler»³. Ces jeunes victimes vivent une angoisse peu commune. Les taxeurs ciblent les beaux vêtements, les articles de sport, les cigarettes, etc. Aujourd'hui, c'est plus de 46% des écoles secondaires de la Communauté urbaine de Montréal qui participent à l'*opération Taxage* mise sur pied pour enrayer ce phénomène et qui permet de voir la lumière au bout du tunnel.

C'est souvent à l'école aussi que les adolescentes nouent des relations amoureuses empreintes de violence. Une adolescente sur cinq serait ainsi victime de violence selon une étude qui a été réalisée en Ontario et aux États-Unis.

Dernières données de Statistique Canada

- 89% des victimes d'agressions conjugales signalées à la police sont des femmes (enquête faite en 1993)
- entre 1993 et 1996, les affaires de violence conjugale déclarées ont chuté de 7%.

Facteurs de risque de devenir victime d'une agression

- la violence psychologique, verbale faite par le conjoint dans le but de dénigrer;
- le jeune âge du couple (entre 18 et 24 ans);
- le fait de vivre en union libre;
- le chômage chronique du partenaire masculin,
- le fait d'avoir été témoin de violence pendant l'enfance (tant chez les hommes que chez les femmes).

Source: La Presse, *Violence familiale les femmes écopent*, 29 mai 1998.

Au travail

La violence s'y manifeste sous toutes les formes qu'on lui connaît: physique, psychologique, verbale... Elle pourra être exercée par un collègue, un patron ou un client. C'est au travail que l'on rencontre principalement une forme de la violence sexuelle: le harcèlement. La CSN (Confédération des syndicats nationaux) a adopté, en 1993, une politique pour contrer le harcèlement sexuel et le définit ainsi: «Une conduite se manifestant par des paroles, des actes ou des gestes à connotation sexuelle, répétés et non désirés, et qui est de nature à porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité physique et psychologique de la personne ou de nature à entraîner pour elle des conditions de travail ou de militantisme défavorables. En général, le harcèlement sexuel signifie des actes répétés. Toutefois, un seul acte qui engendre un effet nocif continu peut aussi être du harcèlement»⁴.

Le flirt, du harcèlement sexuel? La responsable des enquêtes à la Commission des droits de la personne du Québec, Jennifer Stoddart est excédée: «C'est quand même incroyable qu'on confonde encore les jeux de

séduction avec le harcèlement sexuel! Les dossiers sont remplis de choses répugnantes. Je ne comprends pas qu'on mêle encore les deux»⁵. Pour elle, aucune confusion n'est possible. Alors que le flirt est une approche, une tentative de séduction plutôt anodine, le harcèlement vise à exploiter ou contrôler la victime chez qui il engendrera des conséquences néfastes.

En milieu de travail, on pourra aussi retrouver de la violence économique. Elle pourra se traduire par «des actions posées dans le but de nuire ou d'empêcher un avancement, une promotion ou de mettre en cause une situation à incidence monétaire (refus ou déplacement de vacances, travail supplémentaire non rémunéré, contestation des motifs de congés de maladie, menaces de licenciement, contestation d'accidents de travail, etc)»⁶.

Dans d'autres milieux de vie

Il est difficile d'imaginer toutes les situations où l'on peut retrouver de la violence. Pensons d'abord aux situations les plus dénoncées. C'est au début des années 80 qu'on commence à parler de la violence à l'égard des *personnes âgées*. Cette violence peut être exercée à leur domicile par les personnes qui en ont la garde ou qui les visitent: famille, entourage, personnel qui travaillent pour elles. Elle pourra aussi être présente dans les centres d'hébergement privés ou publics qui les accueillent.

La violence vécue par les aînées et aînés pendra elle aussi toutes les formes de violence connue. Ainsi, on constatera des abus matériels vis-à-vis les biens de la personne, des abus dans les médicaments donnés ou de la négligence dans les soins effectués... Dans une recherche canadienne effectuée sur la violence faite à des personnes âgées auprès de professionnelles et professionnels, on notait les résultats suivants: «parmi les 402 victimes identifiées, 217 cas d'exploitation financière, 202 cas de violence psychologique et 121 cas de sévices corporels ont été rapportés»⁷.

Les *personnes handicapées* se retrouveront elles aussi vulnérables à la violence, étant moins autonomes et plus dépendantes de leur conjoint ou de leur entourage. Elles hésiteront souvent à parler de peur de perdre les services dont elles sont dépendantes ou de peur qu'on ne les croit pas.

La violence rapportée contre les *femmes autochtones* dépasse ce qu'on pourrait imaginer. Une enquête de l'Ontario Women Association estime que la grande majorité des femmes autochtones, 80%, sont victimes d'agressions (violence familiale ou agressions sexuelles, ou encore les deux). Ces données seraient applicables au Québec selon l'Association des femmes autochtones qui rapporte ces chiffres dans un dossier sur les autochtones publié en janvier-février 1993, dans la Gazette des femmes, publication du Conseil du statut de la femme.

Les *immigrantes et réfugiées*, coupées du support de leur famille et le plus souvent isolées dans leur nouveau milieu de vie, accepteront la violence de leur partenaire de peur de se retrouver seule et sans ressources dans un milieu inconnu et par peur d'être déportées. C'est souvent ce même partenaire qui assume le parrainage requis et obligatoire pour répondre aux exigences de l'immigration.

On pense également à la violence véhiculée par la télévision et dans les médias, aux agressions sexuelles produites dans des associations sportives regroupant de jeunes garçons... En réalité, et malheureusement, la violence peut s'exercer partout!

• • • • •

Les conséquences de la violence

Elle entraîne de la douleur, tant sur le plan physique (ecchymoses légères à des fractures sévères et, dans des cas extrêmes, perte de vie) qu'au niveau psychologique. Les répercussions sur la santé mentale sont importantes: isolement social, dépression, toxicomanie, alcoolisme, tentatives de suicide peuvent découler de la violence conjugale. Une étude menée auprès de 225 personnes qui avaient tenté de se suicider a révélé que 83% d'entre elles étaient des femmes violentées. Enfin, cette violence peut conduire la femme à déverser le poids de sa colère et de ses frustrations sur ses enfants.

Les sentiments des femmes victimes de violence conjugale

Plusieurs personnes ont des préjugés à l'égard des femmes victimes de violence conjugale «Elle doit aimer ça être maltraitée...» Il n'en est rien. La femme victime de violence peut aimer son partenaire, croire qu'il a besoin d'elle. Elle peut l'excuser en pensant que c'est son comportement à elle qui provoque la violence et s'en culpabiliser. Elle le croit quand il lui promet qu'il ne recommencera plus, qu'il va changer, qu'il la supplie de rester...

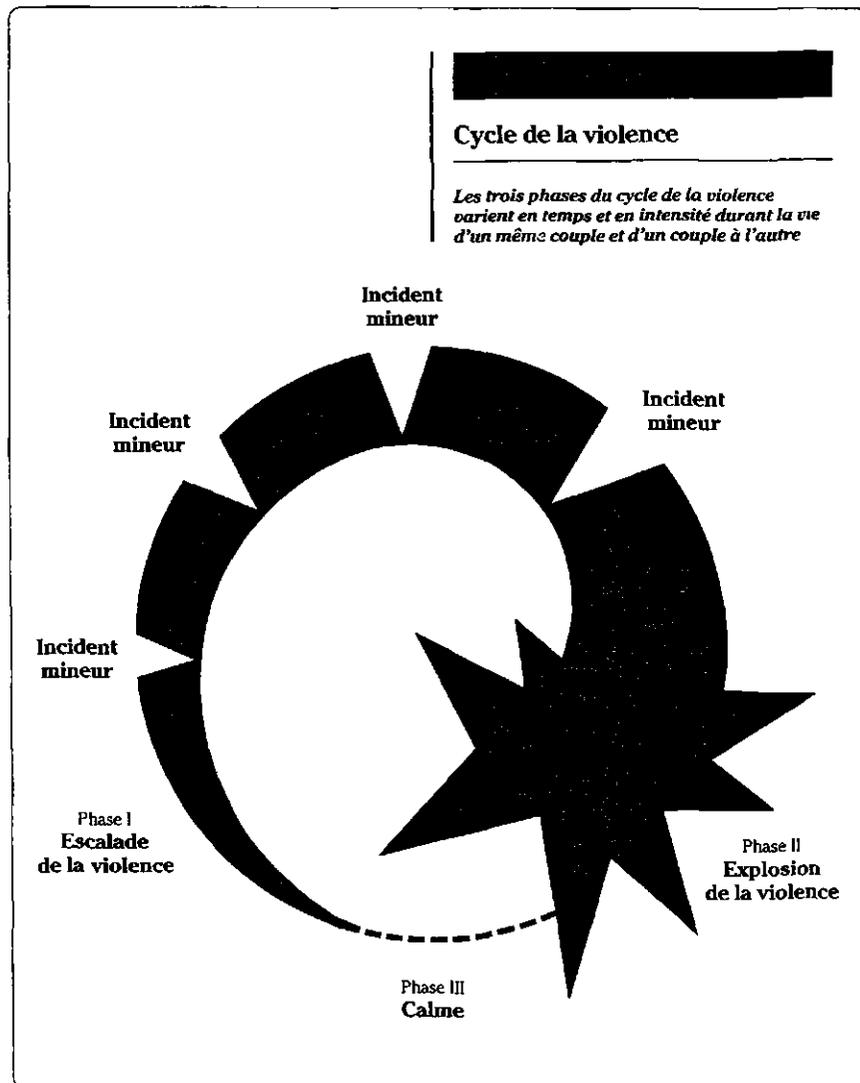
La femme violentée perd toute assurance en elle et en son jugement. Prendre la décision de partir lui est presque impossible. Elle restera pour les enfants, parce qu'elle est incapable de les faire vivre, qu'elle n'a pas d'emploi et n'a pas de formation adéquate pour accéder au marché du travail. Elle endure parce qu'elle n'a pas d'argent ni d'endroit où se réfugier. Elle a peur qu'il la poursuive. Elle a honte de sa situation et craint l'opinion des autres. Elle ne veut pas être responsable de la faillite de son ménage

Les sentiments des enfants qui vivent dans la violence

Qu'ils en soient victimes ou témoins, les enfants souffrent de la violence. Ils sont perturbés émotionnellement, ils vivent dans la crainte et manquent de sécurité. Ils ne savent jamais quand se manifester la prochaine explosion de violence. En plus des séquelles physiques consécutives aux coups reçus, leur santé mentale pourra se ressentir suite à la peur et au stress et pourra provoquer de la difficulté à dormir, maux de tête, d'estomac, allergies. Leur comportement scolaire en sera affecté, ils seront moins attentifs.

Leurs relations avec les autres changeront, ils seront moins confiants, plus craintifs ou chercheront la bagarre à l'école ou avec leurs amis. Ils apprennent vite que la force et la violence peuvent les aider à régler leurs conflits et ils passeront aux coups pour convaincre. En vieillissant, ils pourront se montrer moins tolérants envers leur mère et pourront même la maltraiter comme ils ont vu leur père le faire lui-même. Les filles auront plus tendance à accepter la violence et seront plus portées à s'engager dans des relations où la violence sera présente. C'est en réalité un lourd héritage pour les enfants qui auront tendance, une fois devenus adultes, à reproduire à leur tour, avec leurs enfants, ce qu'ils ont eux-même vécu.

Les cycles de la violence conjugale



Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, *La violence conjugale, intervention infirmière auprès des femmes*, juillet/août 1987.

Cris, coups, menaces, agressions. Ces indices de la violence disparaissent parfois sous des apparences de vie normale, de réconciliation, d'accident isolé... La violence n'est pas toujours présente, elle se développe et éclate selon un cycle prévisible qu'on appelle le cycle de la violence, qui se divise en trois phases. Ces phases peuvent varier en durée et en intensité selon les personnes.

1. Escalade de la tension

Plusieurs incidents, considérés comme mineurs par la victime, se produisent. Par exemple, pendant cette phase du développement de la violence conjugale, l'agresseur serrera le bras de sa victime, il lui lancera des objets, lui criera des insultes. La victime croit que cela est passager, elle a tendance d'abord à être incroyante, puis elle se tait et évite de provoquer son conjoint. Elle croit qu'elle pourra contrôler la situation et déploie des forces pour maintenir un équilibre précaire.

En agissant ainsi, la victime ne se rend pas compte qu'elle devient inconsciemment, complice de l'évolution du cycle de la violence. «La tension monte graduellement, l'équilibre est de plus en plus difficile à garder et les mesures utilisées par la femme sont de moins en moins efficaces jusqu'à ce que la deuxième phase éclate»⁸.

2. Explosion de violence

Il y a perte totale de contrôle de la part de la personne qui commet l'agression. C'est un épisode court (de quelques heures à 24 heures), toujours grave. Il est presque impossible de prévoir quand se produira cette phase et quel en sera l'élément déclencheur. Il est difficile de déterminer ce qui met fin à cette phase; il est possible que ce soit l'épuisement physique et émotionnel «Durant cette phase, la femme (la victime) est terrorisée et cherche à se protéger ou à trouver un endroit où se mettre à l'abri... La gravité des blessures qu'elle a subies peut l'obliger à consulter ou à demander de l'aide»⁹. La victime cédera parfois aux pressions de son agresseur et évitera de consulter. C'est le plus souvent pendant cette période que la victime de violence commencera à se confier, à parler de la situation qu'elle vit.

3. Période de calme et de réconciliation

La personne violente veut se faire pardonner alors que la victime garde espoir et veut oublier. Cette phase est de durée variable et peut même parfois être absente. C'est la présence de cette phase qui encourage la victime de violence conjugale par exemple à rester ou à reprendre la vie commune. Elle essaiera d'oublier ce qu'elle a vécu et évitera ainsi de constater l'échec de son couple. Et le cycle recommence avec des phases de plus en plus rapprochées et de plus en plus graves.

Des ressources contre la violence

- Les professionnels dans les écoles: enseignantes et enseignants, travailleuses et travailleurs sociaux, infirmières;
- Le CLSC
- Les maisons d'hébergement
- Les services policiers
- S.O.S. Violence conjugale, service téléphonique sans frais, 1 800-363-9010 ou 514-873-9010 (Montréal), 24 heures par jour, 7 jours par semaine.
- L'aide juridique
- Les associations pour hommes violents (il en existe environ une trentaine à travers le Québec)

Des chiffres qui parlent ...

Les actes de violence envers les femmes

- ⇒ 51% des Canadiennes et 46% des Québécoises ont été victimes d'au moins un acte de violence depuis l'âge de 16 ans. Un sixième de ces agressions ont lieu dans la rue.

Les actes de violence faits par les conjoints

- ⇒ 1 adolescente sur 5 vit une relation amoureuse imprégnée de violence, selon des études réalisées en Ontario et aux États-Unis.
- ⇒ Environ 30% des femmes mariées ou vivant en union libre ont été agressées par un conjoint.
- ⇒ 21% des femmes agressées par leur conjoint l'ont été durant une grossesse.
- ⇒ 23% des femmes mariées qui ont été tuées par leur époux entre 1974 et 1992 étaient séparées au moment du drame tandis que 3% étaient divorcées.

Les agressions sexuelles

- ⇒ 1 femme sur 4 au Canada est victime d'une agression à caractère sexuel au cours de sa vie; l'âge des victimes varie entre 3 mois et 90 ans.
- ⇒ 51% de toutes les agressions sexuelles sont commises contre des femmes âgées de 16 à 21 ans.

Les agresseurs

- ⇒ 25% des crimes sexuels au Canada sont commis par des adolescents.
- ⇒ 98% des agresseurs sont de sexe masculins; 50% vivaient avec une femme.
- ⇒ 95% avaient des relations sexuelles avec des partenaires consentantes.
- ⇒ 67% des agresseurs sont sobres au moment de l'agression.
- ⇒ 97% des agresseurs sont normaux psychologiquement.

Source : AFEAS, *Guide d'utilisation, Feuilles de sensibilisation «Ouvrir les yeux sur la violence»*, 1997.

♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Sensibilisation faite par l'AFEAS

La violence est présente autour de nous. Elle a des conséquences dramatiques pour les personnes qui en sont victimes. Elle entraîne aussi des conséquences au niveau du marché du travail et de toute la société. La violence brise de nombreuses vies. Elle attaque l'intégrité des personnes, elle met en danger leur santé et quelquefois leur vie. Elle amène ses victimes à s'absenter du travail et, parfois, à le quitter complètement.

Les feuillets «*Ouvrir les yeux sur la violence*»

Plusieurs organismes ont publié des documents de sensibilisation à la violence. Parmi eux, le Conseil du statut de la femme, le Regroupements de maisons d'hébergement pour les victimes de violence, l'Assemblée des Évêques du Québec, des groupes de femmes, des syndicats, des associations professionnelles... L'AFEAS n'est pas en reste. Après avoir publié des dossiers d'étude, une brochure de sensibilisation, l'AFEAS distribuait, en 1997, des feuillets portant le titre *Ouvrir les yeux sur la violence*. Par ses membres présentes dans plus de 450 localités du Québec, elle a distribué 300 000 feuillets qui étaient présentés sous trois thèmes

- ⇒ la violence envers les enfants, adolescentes et adolescents
- ⇒ la violence envers les femmes
- ⇒ la violence envers les personnes âgées

Chaque feuillet proposait:

- des phrases-clefs, dans un langage populaire, pour identifier les manifestations de la violence;
- des définitions pour reconnaître les diverses formes de violence.
- une démarche d'action en trois phases pour constater la présence de la violence, faciliter une prise de conscience:
 - 1) Personnellement, est-ce que je produis de la violence ou est-ce que, dans mon entourage, j'ai connaissance de cas de violence: *Ai-je déjà dit ou entendu dire?*
 - 2) Vérifier ma perception et prendre position: *Qu'est-ce que je dois faire?*
 - 3) Identifier l'aide qui existe et donner des références locales pour aider les victimes de violence ou les personnes qui causent de la violence: *Savez-vous que ?*

Ces feuillets ne sont plus disponibles, il se peut que nous puissions les rééditer d'ici peu. Il est toutefois possible d'en faire des photocopies. C'est pour faire suite à la sensibilisation entreprise pour reconnaître, dénoncer et faire diminuer la violence que l'AFEAS propose maintenant à toutes ses AFEAS locales l'**Opération Tendre la main!**

L'Opération *Tendre la main*

Elle consiste en une activité facile à réaliser: à l'époque des Fêtes dresser un sapin, arbre de paix, qu'on orne d'éléments bien particuliers: des rubans blancs en la mémoire des femmes victimes de violence et des décorations sur lesquelles sont inscrites les ressources du milieu contre la violence.

Cette opération a été conçue en 1997 pour le lancement des feuillets *Ouvrir les yeux sur la violence*. Elle est maintenant proposée à toutes les AFEAS locales et cette opération pourrait être répétée à chaque année.

Elle a suscité le commentaire suivant: «On entend souvent parler de violence. Pourtant, c'est la première fois, que je vois une action simple et utile pour aider autant les victimes que les personnes violentes» (commentaire entendu à St-Jérôme, où l'arbre a été dressé devant la caisse populaire, en plein centre-ville)

Proposée assez tard l'an dernier, l'**Opération *Tendre la main*** a été réalisée dans les régions de Centre du Québec, Bas St-Laurent-Gaspésie, St-Jean-Longueuil-Valleyfield, Mauricie, Montréal-Laurentides-Outaouais, Québec, Saguenay-Lac St-Jean-Chibougamau, ainsi qu'au siège social de l'AFEAS. La revue Femmes d'ici a fait état de ces activités.

Cette opération s'est révélée facile à préparer et populaire! Au siège social, tous les organismes du quartier ont répondu à notre invitation et ont assisté à l'opération: le chef de police, les représentants d'associations impliquées dans le dossier de la violence, les autres regroupements du milieu, les représentants des instances politiques: députés locaux et instances municipales, des groupes d'élèves du primaire et du secondaire.

Et puis, l'arbre attire l'attention tout le temps qu'il est en place pendant l'époque des Fêtes. C'est une bonne occasion de rendre l'AFEAS visible dans une action bien concrète et utile. Tout le matériel nécessaire pour réaliser l'**Opération *Tendre la main!***, en 1998 et pour les années suivantes, est proposé dans les pages qui suivent.

♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Conclusion

Malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation, la violence ne semble pas diminuer. Pour atteindre l'objectif de violence zéro, chacune de nous doit apporter sa contribution en reconnaissant, dans son propre comportement ou dans celui des membres de son entourage, les manifestations de la violence. Ai-je déjà dit ou entendu dire?..

Que faire alors? Ai-je besoin d'aide? Vers quelles ressources puis-je diriger les victimes de violence et les personnes violentes? Comme membres de l'AFEAS, nous devons agir ensemble pour faire connaître ces ressources. L'**Opération *Tendre la main*** est une action collective simple à réaliser, qui peut avoir un impact réel dans notre milieu. En plus, cette action contribuera à faire connaître l'AFEAS sous un jour bien concret et utilitaire.

• • • • •

CENTRE